conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Membranes filtrantes Nombre de pieces par paquet: 100

Version 1.6

Date de révision: 30.03.2020

Numéro de la FDS: SAG-RG000002 Date de dernière parution: 07.06.2018 Date de la première version publiée:

23.05.2016

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Membranes filtrantes Nombre de pieces par paquet: 100

Code du produit : 13005--50-----N

Nom de la substance : Filtres en nitrocellulose, marchandises dangereuses

No.-CAS : 9004-70-0

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseil-

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Sartorius France S.A.S.

2, rue Antoine Lavoisier

91410 Dourdan

Téléphone : +330170625000

Téléfax : +330164597639

Adresse e-mail de la per-

sonne responsable de FDS

: Département CA-FM: Environment@sartorius.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+33.1.72.11.00.03 (Sartorius 29003) Canada: +1.800.579.7421 (Toll free) ou

+1.215.207.0061 (Sartorius 29003)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Matières solides inflammables, Catégorie

1

Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)

Facilement inflammable R11: Facilement inflammable.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Membranes filtrantes Nombre de pieces par paquet: 100

Version 1.6

Date de révision: 30.03.2020

Numéro de la FDS: SAG-RG000002 Date de dernière parution: 07.06.2018 Date de la première version publiée:

23.05.2016

Pictogrammes de danger

Mention d'avertissement :

Danger

Mentions de danger : H2

H228

Matière solide inflammable.

Conseils de prudence

Prévention:

P230 Maintenir humidifié avec de l'eau.

P243 Prendre des mesures de précaution contre

les décharges électrostatiques.

P234 Conserver uniquement dans le récipient

d'origine.

P233 Maintenir le récipient fermé de manière

étanche.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étin-

celles/des flammes nues/des surfaces

chaudes. Ne pas fumer.

Intervention:

P372 P375 Risque d'explosion en cas d'incendie. Combattre l'incendie à distance à cause du

risque d'explosion.

P370 + P380

Elimination:

P501

En cas d'incendie: évacuer la zone.

Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

2.3 Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nature chimique : Nitrate de cellulose: 15 %, partie d'azote \leq 12, 6 %.

ester en cellulose de l'acide nitrique.

Mélange

Composants dangereux

NoCAS	Nom Chimique	Classification	Classification	Concentration
NoCE		(67/548/CEE)	(RÈGLEMENT	(%)
Numéro d'enregistre-			(CE) No	
ment			1272/2008)	
7727-37-9	Azote dans la	F; R11	4.1.1 1; H228	<= 12,6
	membrane en			
	nitrocellulose			

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Membranes filtrantes Nombre de pieces par paquet: 100

Version 1.6

Date de révision: 30.03.2020

Numéro de la FDS: SAG-RG000002 Date de dernière parution: 07.06.2018 Date de la première version publiée:

23.05.2016

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : Un feu ou la décomposition peut se former un gaz nitreux

(vapeur brune-jaune).

Chercher un docteur tout de suite dans le cas d'un malaise. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin trai-

tant.

En cas d'inhalation : Si la personne est inconsciente par le gaz nitreux, placer en

position de récupération.

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

L'intoxication par le gaz nitreux peut se former après quelques

heures.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun(e) à notre connaissance.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appro-

: Eau

priés

Moyens d'extinction inappro-

priés

: Poudre sèche

Mousse

Dioxyde de carbone (CO2)

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

5.3 Conseils aux pompiers

Information supplémentaire : Il y a la possibilité d'une formation du gaz nitrose et d'un jet de

flamme dans le cas du feu.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Membranes filtrantes Nombre de pieces par paquet: 100

Version 1.6

Date de révision: 30.03.2020

Numéro de la FDS: SAG-RG000002

Date de dernière parution: 07.06.2018 Date de la première version publiée:

23.05.2016

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Humidifier les filtres avant l'évacuation. Défense de fumer!

Eviter des coups et du frottement, des sources d'ignition.

6.4 Référence à d'autres rubriques

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipula-

tion sans danger

Document de l'organisation allemande pour la sécurité des

ouvriers, qui travaillent avec nitrocellulose. Utiliser le matériau vieux à la première fois.

Regarder la date de péremption.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explo-

sion

Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Ne pas utiliser des substances qui peuvent enflammer - Ne pas fumer. Éviter le choc et le frottement.

Éviter une exposition directe au soleil.

Mesures d'hygiène : Ne fumez pas. Ne pas manger et boire pendant le travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

: Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles -Ne pas fumer. Stockage avec des papiers intermédiaires. Stocker les filtres dans une place sans des substances dangereuses. Conservez dans l'emballage d'origine. Stockez le matériau entre 15 - 25°C et à l'humidité relative de 70%

(max.).

Classe de stockage (Allemagne) (TRGS 510)

: 4.1A, Substances solides inflammables

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Membranes filtrantes Nombre de pieces par paquet: 100

Version 1.6

Date de révision:

30.03.2020

Numéro de la FDS: SAG-RG000002

Date de dernière parution: 07.06.2018 Date de la première version publiée:

23.05.2016

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux

: Lunettes de protection chimique

Protection des mains

Remarques : Gants de protection

Protection de la peau et du

: Blouse

Vêtements de protection à manches longues Mesures de protection : Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : Forme solide Odeur : inodore

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : insoluble

Température d'auto-

inflammabilité

: env. 185 °C

9.2 Autres informations

Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité
- 10.2 Stabilité chimique
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses
- 10.4 Conditions à éviter
- 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants

Amines

Acides forts et bases fortes

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Membranes filtrantes Nombre de pieces par paquet: 100

Version 1.6

Date de révision: 30.03.2020

Numéro de la FDS: SAG-RG000002 Date de dernière parution: 07.06.2018 Date de la première version publiée:

23.05.2016

10.6 Produits de décomposition dangereux

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Information supplémentaire

Produit:

Remarques: Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Donnée non disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non pertinent

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique sup-

plémentaire

: Remarques: Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxico-

logique connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Mouillez la membrane utilisée avec de l'eau (50 %) et de-

posez le matériau dans le bac fourni avant la traitement des

déchets.

En accord avec les réglementations locales et nationales.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Membranes filtrantes Nombre de pieces par paquet: 100

Version 1.6

Date de révision: 30.03.2020

Numéro de la FDS: SAG-RG000002 Date de dernière parution: 07.06.2018 Date de la première version publiée:

23.05.2016

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

 ADR
 : UN 3270

 IMDG
 : UN 3270

 IATA
 : UN 3270

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR : FILTRES EN NITROCELLULOSE IMDG : FILTRES EN NITROCELLULOSE

IATA : Filtres en nitrocellulose

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR : 4.1 IMDG : 4.1 IATA : 4.1

14.4 Groupe d'emballage

ADR

Groupe d'emballage : II
Code de classification : F1
Étiquettes : 4.1

IMDG

Groupe d'emballage : II Étiquettes : 4.1

IATA

Groupe d'emballage : II Étiquettes : 4.1

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR

Dangereux pour l'environne- : non

ment IMDG

Polluant marin : non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Membranes filtrantes Nombre de pieces par paquet: 100

Version 1.6

Date de révision:

30.03.2020

Numéro de la FDS: SAG-RG000002 Date de dernière parution: 07.06.2018 Date de la première version publiée:

23.05.2016

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de

: nwg ne pollue pas l'eau

l'eau (Allemagne)

Remarques: (Classification d'entreprise)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrases R

R11 : Facilement inflammable.

Texte complet pour phrase H

H228 : Matière solide inflammable.

Texte complet pour autres abréviations

4.1.1 : Matière solide flammable

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

DE / FR